

# LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 26 Nivôse, an VII.



*Extrait d'une lettre récente écrite d'Egypte par un savant attaché à l'expédition. — Froid excessif dans toute la république ligurienne. — Nomination de plusieurs nouveaux membres du gouvernement provisoire du Piémont. — Conseil extraordinaire tenu à Vienne. — Ordre donné par le baron de Thuhut d'arrêter les voyageurs qui ressembleroient à Kosciusko. — Détresse de la forteresse d'Ehrenbreitstein et des habitans du Thal.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au Directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## EGYPTE.

*Lettre authentique écrite d'Alexandrie, le 19 brumaire, an 7, par un savant attaché à l'expédition.*

Je n'avois gueres pensé, en quittant Paris, qu'il pourroit survenir tel événement qui interrompéroit toute communication entre la France & notre nouvelle colonie. Cet accident a eu lieu. Nous voici comme retranchés de la mere-patrie; aucune nouvelle ne nous en arrive. J'ai écrit par tous les bâimens partis du port; mais je ne sais si mes lettres passent, depuis qu'à la suite de la défaite de notre flotte, les Anglais bloquent la rade d'Alexandrie. Depuis douze à quinze jours, les Russes & les Turcs ont paru avec eux devant le port.

Le 15 au soir, un frere de Buonaparte est parti pour aller porter en France des paquets, des nouvelles, des instructions & les drapeaux pris dans les batailles jusqu'ici livrées. Aujourd'hui ou demain, un autre navire met en mer pour le gouvernement: il vous portera des nouvelles de notre armée. Je vais, de mon côté, vous donner quelques détails.

Vous avez appris avec quelle célérité nous avons fait la conquête de l'Egypte: nous avons éprouvé des fatigues extremes causées par la chaleur dans la traversée du désert; mais du reste il nous a presque suffi de nous présenter pour entrer par-tout. Cependant les Turcs, étonnés de notre invasion, & plutôt vaincus que soumis, ne peuvent s'accoutumer à recevoir la loi de ce qu'ils appellent des infidèles. Ils ont dissimulé dans les premiers mois: mais depuis qu'ils connoissent la déclaration de guerre de la Porte ottomane, ils fomentent des troubles. Heureusement que cette nation se trouve mêlée de Grecs, de Juifs, de Coptes, de Français. De-là une défiance & une division qui atténuent les entreprises qu'ils méditent dans leurs temples où personne ne pénètre.

Ils sont cependant parvenus, le 30 vendémiaire, à faire éclater au Caire une révolte qui a duré près de deux jours. Ils avoient porté leurs forces sur plusieurs points de la ville; mais la troupe a réduit les uns & poursuivi les autres. Elle en a passé au fil de l'épée quinze cents, qui s'étoient retirés dans une mosquée, d'où ils tiroient sur elle. On évalue le nombre des rebelles morts à deux ou trois mille: ils nous ont tué & assassiné environ deux cents hommes, entr'autres le général Dupuis, qui commandoit la place du Caire; l'aide-de-camp Sulkowski & plusieurs ingénieurs des ponts & chaussées assaillis dans la maison du général Caffarelli-Dufalga, chez qui on avoit déposé, depuis quelques jours, tous les instrumens de physique. Caffarelli ne s'est pas trouvé chez lui, non plus que le citoyen Bay: ainsi il ne leur est rien arrivé. Quant aux savans & aux artistes, comme ils habitoient un quartier du Caire assez éloigné du centre, ils n'ont point été attaqués. Le général en chef

leur avoit envoyé des armes; ils ont pris le mousquet, & attendu de pied ferme les événemens.

Les Grecs n'ont point participé à la sédition. Quelques centaines d'entr'eux, au contraire, ont pris les armes contre les Turcs & se sont bien battus. Une chose digne de remarque, c'est que ces mêmes jours où gorgéoit des Français qui descendoient la branche droite du Nil sur quelques barques; qu'il y avoit des soulèvemens dans le Delta; & que les Anglais, les Russes & les Turcs réunis faisoient des démonstrations d'attaque sur Alexandrie, où la bonne contenance de la garnison & l'armement de tous les Français, a tout content & tout empêché.

J'avois quitté le Caire la veille de la sédition; je descendois la branche gauche du Nil où il n'y a gueres de malheurs. Cependant, en traversant le désert depuis Rosette jusqu'à Aboukir, notre caravane fut attaquée par les Arabes-Bédouins, & il fallut faire le coup de fusil. Nous nous défendîmes avec succès, & nous continuâmes notre route. Cette coïncidence d'attaquer par-tout à-la-fois étoit sans doute organisée, & il y a bien lieu de croire que les Anglais y ont eu part. Vous voyez que notre position ici demande une continuelle surveillance. Nous avons à nous garantir des assassinats fréquens envers ceux qui s'isolent. Il faut toujours, lorsqu'on voyage, & même lorsqu'on va à quelque distance des villes, être accompagné d'une escorte; sinon on court risque de recevoir quelques coups de fusil de la part des Arabes-Bédouins qui viennent rôder jusques aux postes avancés. Ces accidens ont atteint plusieurs de mes collègues de la commission des arts & sciences: un professeur de langues & un peintre ont ainsi péri; d'autres ont échappé comme par miracle.

En resté, nous sommes ici sous un beau climat. Excepté pour le vin qui nous manque absolument, nous vivons dans une assez grande abondance & à bon marché. Les diverses positions de notre armée favorisent la circulation de presque toutes les parties de l'Egypte dont nous pouvons nous regarder véritablement en possession; car nous tenons, par de bons ouvrages, les passages de la Syrie; le désert nous sert de bornes de l'autre côté; & le général Desaix occupe la Haute-Egypte où il pourroit Murat-Bey qui s'y est réfugié avec le reste de ses mamelucks, & qui vient d'être culbuté dans une dernière bataille que ce général lui a livrée. Quant à Ibrahim-Bey, il s'est retiré à Gaza, vers la Syrie, avec ses femmes, ses trésors & quelques troupes. Mais il n'y fait aucun mouvement; nous pouvons donc regarder les opérations militaires comme terminées pour le moment, à moins que le turc ne vienne, au printemps, par la Syrie, combiner quelques opérations avec la flotte qui est devant Daniette & Alexandrie. Le général en chef paroît ici dans la plus grande sécurité; & son exemple donne du courage à tous.

## ITALIE.

*De Gènes, le 9 nivose.*

Le citoyen Salicelli, membre du conseil des cinq cents à Paris, vient d'arriver ici. On le croit chargé par son gouvernement d'une mission.

Il regne un froid excessif dans toute la Ligurie; toutes les eaux sont gelées; tous les orangers sont perdus; la terre est ensevelie sous une épaisse couche de neige. Les premiers magistrats suspendent leurs séances. Cependant 300 français sont partis ce matin pour la Spezia; ils bravent la fureur des élémens, comme celle de leurs ennemis.

De Turin , le 2 nivôse.

Au quartier-général de Turin , le 29 frimaire au 7.

Le général en chef, considérant que la promptitude avec laquelle il étoit indispensable d'organiser le gouvernement provisoire, ne lui a permis dans les premiers moments, d'en choisir les membres que dans ceux des habitans de Turin, dont il étoit plus à portée de connoître les lumières & les vertus civiques; que cependant il est juste que les diverses parties de l'état piémontais commencent à participer à l'avantage d'avoir dans le gouvernement provisoire des hommes qui en partagent les travaux, éclairent ses délibérations, & y portent les connoissances locales à l'aide desquelles le gouvernement pourra s'occuper des intérêts de chacun & veiller aux droits de tous, ordonne :

Art. 1<sup>er</sup>. Sont ajoutés aux quinze membres déjà nommés, les citoyens Balbis, médecin; Chiabrera, ci-devant intendant-général; Blotta, médecin; Simian, avocat; Avogadro Formiglan; Bunico, avocat; Bellini, professeur; Cerise Guillaume; Geymet, modérateur des vallées.

Act. II. Le gouvernement provisoire appellera sur le champ, dans son sein, les membres ci-dessus, qui seront tenus de se rendre à leur poste sous les vingt-quatre heures.

JOUBERT.

LIBERTÉ, VERTU, ÉGALITÉ.

Formule du serment prescrit aux fonctionnaires publics.

« Je jure au tout-puissant fidélité au gouvernement républicain, & de maintenir de toutes mes forces la liberté & l'égalité.

» Je jure haine éternelle à la tyrannie, & d'être fidèle à l'alliance de ma patrie avec la république française, sa libératrice. »

Da 12 nivôse. — Toutes les troupes de ligne piémontaises sont parties pour la Cisalpine. Les gardes nationales font ici le service avec les troupes françaises. Le ci-devant prince de Carignan, qui est resté à Turin, est inscrit en qualité de grenadier dans la garde nationale.

Quelques membres du gouvernement provisoire ont demandé leur démission; mais le général Joubert la leur a refusée.

Le général Grouchy, qui commande dans le Piémont, vient de publier une proclamation qui enjoint à tous les émigrés français de quitter sous trois jours le territoire piémontais, sous peine d'être traités suivant toute la rigueur des loix républicaines.

Le gouvernement provisoire a rendu un décret qui enjoint aux ordinaires ecclésiastiques de n'exercer que le pouvoir spirituel. Tout pouvoir coactif extérieur, en ce qui est relatif à la manière de penser en matière de religion, est aboli. Les vœux religieux, émis postérieurement au présent décret, n'auront point l'assistance de la loi.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 12 nivôse.

Dès qu'on apprit ici la nouvelle officielle de l'occupation du Piémont par les Français & de la retraite du roi, l'empereur fit convoquer un conseil extraordinaire où assistèrent les ministres des principales puissances. Après la conférence, des couriers furent expédiés à leurs cours respectives. Les dépêches qu'ils portoient étoient, dit-on, relatives à la guerre.

Sa majesté est de retour ici de Brunn.

P R U S S E.

De Berlin, le 12 nivôse.

Depuis l'été dernier, il paroît très-fréquemment des pamphlets où se trouvent mal-traités plusieurs personnes connues; & entr'autres le fameux Wœlner (qui de corrupteur de jeunes filles, étoit devenu un hypocrite titré & privilégié, & qui de la place de prédicant dans un village avoit passé rapidement à celle de ministre d'état).

Ces pamphlet étoient vendus publiquement dans les rues. Le directoire-général a cru devoir, à cette occasion, proposer le renouvellement de l'édit de censure. Mais il a reçu une réponse déclinatoire, dans laquelle il est dit en substance, qu'il y auroit de l'inconvénient à acquiescer à cette proposition, parce que ce seroit en quelque sorte, renouveler la gêne de la presse; que ces feuilles volantes étoient depuis long-tems, pour les classes inférieures du peuple une espece de création qu'il ne falloit pas leur refuser tant qu'il n'en résulteroit aucun désordre dans l'état; que le roi, d'ailleurs, n'avoit pas appris que ces écrits contiennent rien d'offensant pour les membres du gouvernement ou des serviteurs de l'état qui fussent dignes d'être punis; que quant à ceux qui ne l'étoient pas, une pareille réprobation publique ne pouvoit leur nuire, mais pouvoit donner aux autres une leçon salutaire.

Le journal allemand d'où ce passage est tiré (est une nouvelle gazette qui paroît à Altona sous le titre de *Neueste Staats-Anzeige*) y ajoute la réflexion suivante: « Bravo! il est juste qu'on ne puisse pas toujours impunément tracasser, opprimer, épuiser le pauvre peuple. Le roi de Prusse commence très-bien. Puisse le ciel, lui donner de la constance & des successeurs dignes de lui! »

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Francfort, du 18 nivôse.

M. de Thugut a donné ordre à tous les ministres & aux diplomatiques de l'Autriche de surveiller exactement les voyageurs, & de requérir l'arrestation de ceux qui se trouveroient ressembler au signalement de Kosciusko, attendu qu'on étoit informé qu'il devoit essayer de se rendre dans son ancienne patrie, en prenant la route de Munich & de Ratisbonne. La même surveillance vient d'être commandée en Russie, où tout voyageur qui pourroit ressembler à Kosciusko, doit être arrêté & conduit à Pétersbourg. Paul 1<sup>er</sup>. voulant lui-même constater l'identité.

On a des détails authentiques sur les difficultés qu'éprouvent les nouveaux recrutemens en Hongrie. On demande, pour compléter les régimens, des hommes forts & robustes, tels qu'on étoit accoutumé à en tirer de ce royaume au commencement de chaque guerre; mais on n'en trouve pas. Un officier qui recrute pour le régiment de \*\*\*\* n'a pu, depuis le 12 germinal, jusqu'au 10 nivôse, envoyer que seize hommes. Il regne en général une fermentation sourde qui alarme beaucoup le gouvernement. Il y oppose des mesures peu capables à la calmer. De ce nombre est la défense de fréquenter les universités étrangères, tandis que les instituts nationaux d'éducation ne peuvent former que des enthousiastes de liberté, dont l'exaltation est d'autant plus dangereuse qu'elle est continuellement fomentée par de nouveaux réglemens de censure, & que les vérités même leur deviennent suspectes, en passant par l'organe de professeurs impériaux et royaux.

Le gouvernement cherche à charger les prêtres exclusivement de l'instruction. Différens évêques hongrois ont

déjà instruit des séminaires soi-disant philosophiques. Mais on vient trop tard, & le mal est fait. La guerre qui semble se préparer, fait renaître en Hongrie un esprit d'opposition très-prononcé. On ne croit plus à la gazette autrique de Vienne, on craint tout... & peut-être qu'à force de craindre on espère. La cour & la guerre ont sans doute leur parti; mais l'autorité seule le rend plus fort, & le même caractère national qui rendoit l'amour des Hongrois redoutable pour les ennemis de l'Autriche, ne paroît pas éloigné de placer son énergie dans un sentiment tout différent.

## REPUBLIQUE BATAVE.

*De la Haye, le 8 nivose.*

Comme on vient de découvrir que beaucoup de citoyens n'ont pas rempli leur devoir en payant leur part de la nouvelle contribution, notre gouvernement a arrêté, afin d'accélérer le paiement des 8 pour 100, qu'il seroit nommé plusieurs commissaires dans toutes les villes de la république, auxquels les citoyens seroient tenus de présenter l'état de leur fortune, & que ceux qui auroient dissimulé à cet égard seroient condamnés à payer le triple de ce qui leur est imposé actuellement: & en cas qu'ils persistassent, après un terme de huit jours, dans leur refus, ils seroient condamnés à des peines corporelles & forcés à cette déclaration par l'exécution militaire.

*D'Amsterdam, le 8 nivose.*

Avant-hier, une rixe très-vive a éclaté au club de cette ville. Elle a été occasionnée par la mise en liberté des ci-devant directeurs Wybo Fijnes & Langen.

Le bruit se répand aujourd'hui que, malgré les glaces, une partie de notre flotte vient de mettre à la voile, la flotte anglaise ayant dû abandonner la mer du Nord, à cause des vents contraires, & se retirer à Yarmouth.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Coblenz, le 19 nivose.*

Le commandant d'Ehrenbreistein vient de faire part au général Dalle nagne, qui commande le blocus de cette forteresse, que deux à trois cents familles de Thal sont à la veille de mourir de faim. « Vous donner avis de la détresse de ces infortunés, dit le général trevirois, en terminant sa lettre, c'est leur assurer les secours de la générosité française ».

Le général républicain s'est empressé de répondre à cette dépêche, & d'en faire part au commandant en chef. Jusqu'à ce moment, il n'en est rien résulté de décisif; & il est apparemment que la place restera toujours très-étroitement resserrée. Il résulte de la demande du colonel Faber, que la garnison d'Ehrenbreistein est aux dernières extrémités, & qu'elle ne pourra tenir long-tems.

*Extrait d'une lettre de Geneve, du 18 nivose.*

Notre nouveau département (le Lac-Leman) continue à jouir d'une tranquillité parfaite. Je crois que les élections y seront bonnes, & tout-à-fait conforme aux vœux, comme aux besoins du gouvernement. Si elles sont de même par-tout, l'ordre se consolidera, ainsi que l'autorité tutélaire.

Nos voisins les Suisses sont à-peu-près autant en repos que nous. Vous aurez appris que le chef des anarchistes, Reymond, condamné à deux années de prison, à Lucerne, ayant été souper en ville, la garde française a été arrêter les convives, parmi lesquels étoit un représentant du

peuple, & que Reymond a été étroitement resserré. Le directoire helvétique a reçu avec reconnaissance cette nouvelle.

Cart, qui avoit commencé ses lettres contre les appointemens excessifs, suivant lui, des fonctionnaires helvétiques, le trop grand nombre de places salariées, a été engagé à les interrompre. Mais l'impulsion qu'il a donnée subsiste. Il y a eu plusieurs pétitions & plusieurs motions dans les conseils helvétiques, tendant à réduire les traitemens des fonctionnaires, & nommément des députés, qui ont itérativement passé à l'ordre du jour.

Avez-vous bien examiné l'opération financière de l'empreur, par laquelle il est ordonné à tous les créanciers de la banque de Vienne de fournir un supplément de cent pour cent, c'est-à-dire, encore une fois la totalité du capital de leurs créances, sans quoi, est-il dit, ceux qui ne profiteront pas du bénéfice qui leur est ainsi accordé, seront censés avoir renoncé à leurs créances, & leurs noms seront rayés de la liste des créanciers. Cette résolution viennoise commence par un considérant portant qu'il importe de concilier la sûreté des créanciers de l'état avec l'intérêt du trésor public.

*De Dunkerque, le 15 nivose.*

Un parlementaire anglais est arrivé ce matin, à quatre heures, dans notre port: il étoit chargé de 165 Français, dont 116 invalides & mousles, 25 déportés des colonies, pris sur le navire américain l'*Emilie*, 25 officiers de santé, passagers, écrivains & autres non combattans.

Ces infortunés ont été 16 jours dans la traversée par un tems affreux; ils étoient dans un état si pitoyable, que sans prendre le tems de prévenir les autorités civiles & militaires, on les a sur-le-champ débarqués. Les uns ont été portés à l'hôpital, les autres ont été accueillis dans les maisons des personnes qui étoient présentes à ce triste spectacle.

*De Paris, le 23 nivose.*

Le citoyen Leboea lu ce soir au Lycée républicain, dans une séance extraordinaire, un éloge du chancelier de l'Hôpital, qui avoit obtenu en 1781 une mention honorable au jugement de l'Académie française. Cet orateur, aussi distingué par ses succès littéraires, que par ses talens diplomatiques, a annoncé lui-même qu'il avoit fait des changemens à son ouvrage. Au reste, il y parle de la liberté, de la philosophie, de la tolérance, du despotisme des tyrans & des grands hommes; de l'Hôpital, de Coligny, de ces républicains de la monarchie, comme des écrivains dignes de célébrer aujourd'hui le règne des principes, dont ils ont appelé & préparé le triomphe. Un style élégant & noble, des sentimens purs, des mouvemens éloquens: voilà ce qui distingue ce morceau trop court, mais vivement applaudi.

— On annonce la mise en liberté des citoyens de Laage & Chaumont, banquiers, arrêtés, il y a quelques décades, à la suite de la suspension de leurs paiemens.

— La bourse de Paris vient d'être le théâtre d'une intrigue dont l'effet a dû paroître étonnant. Un individu, nommé Larsonniere, acheta, il y a quatre jours, une énorme quantité de rentes; il les fit monter de 11 fr. à 16. Le lendemain elles tombèrent à 14 fr., & toujours Larsonniere achetoit: mais hier, quand il fallut payer, il disparut. La police a donné ordre de l'arrêter, & l'on croit cet ordre exécuté.

— La police a établi dans plusieurs quartiers des hommes

chargés de faire transporter & secourir chez les commissaires de police, les malheureux surpris & étourdis par le froid.

— L'administration centrale de la Seine vient de consacrer l'adjudication de l'entreprise du nettoicement des rues de Paris, balayage, arrosements & autres services, au prix de 350,000 fr. par année. L'adjudicataire est le citoyen Depestre, cautionné par le citoyen Bauyn.

— Le bureau central s'occupe des moyens de rendre de plus en plus utile, actif & rapide le service des pompiers, au moment où les incendies éclatent quelque part.

— Le tribunal criminel de la Seine-Inférieure vient de condamner à 16 années de fers un nommé Daffos, convaincu de s'être flatté dans un café d'avoir coopéré, il y a deux ans, à faciliter l'évasion d'un émigré que la gendarmerie conduisoit à Caen. Les jurés ont été 24 heures aux opinions.

— Il existe dans le canton de Saint-Bauzely, département de l'Aveyron, un homme âgé de cent cinq ans. Cet homme a déjà vécu dix-sept ans sous Louis XIV, & six ans sous la république.

— La première chambre du corps législatif batave vient de maintenir son décret qui exclut de leurs emplois ceux qui, à l'époque du 22 messidor, ne s'étoient pas fait inscrire sur le registre des citoyens actifs : la seconde chambre avoit refusé de le sanctionner.

— Un convoi anglais, composé de seize bâtimens marchands escortés par la corvette le *Kingfisher* & le brick portugais le *Dragon*, a péri corps & biens, sous Porto, y compris les deux bâtimens de guerre.

*Sur le canon de la tour de Londres, à la nouvelle de la mort de Buonaparte.*

« Il ne reste aujourd'hui plus de doute sur le faux bruit de la mort de Buonaparte. Il vit pour accomplir ses glorieuses destinées; mais lorsque dans l'Europe entière, toutes les ames généreuses, sur la mensongère annonce de son trépas précède, honoroient sa mémoire de regrets heureusement superflus, qui croira qu'à Londres on ait poussé la lâcheté jusqu'à célébrer, comme une victoire, la nouvelle de son assassinat? Les sauvages aussi allument des feux de joie autour de leur victime & dansent sur sa tombe; mais quel est le peuple civilisé qui ne respecte point un ennemi mort?

» Les honneurs rendus au général Marceau par l'archiduc Charles, honorent à-la-fois l'un & l'autre. Ils prouvoient que les Français & les Autrichiens se combattoient en ennemis dignes de s'estimer mutuellement, & c'est-là le caractère de la véritable valeur; & ces larmes versées par les deux armées, au milieu même du champ de bataille, semblerent en adoucir l'honneur, & consoler l'humanité des maux affreux de la guerre. Mais elle étoit réservée à ce gouvernement odieux, artisan de tous les crimes, banquier de tous les meurtres, la honte à jamais ineffaçable de fêter publiquement un assassinat, d'en solemniser la nouvelle par le canon d'allégresse, de s'associer ainsi au meurtrier qui auroit immolé Buonaparte, de se déclarer ainsi son complice, & de révéler que le poignard homicide, s'il avoit en effet frappé, étoit de fabrique anglaise.

(Extrait du journal officiel).

*Copie de la lettre écrite par le citoyen Raimond, ex-agent du directoire à Saint-Domingue, au président du conseil des cinq-cents.*

Citoyen président, nommé député au corps législatif par le département du Nord de Saint-Domingue, je viens de remettre à l'archiviste les procès-verbaux de l'assemblée électorale, qui constatent que je suis nommé l'un des députés de ce département.

Ces procès-verbaux devant être produits au conseil des cinq cents pour juger de leur validité, veuillez bien, citoyen président, observer au conseil que, n'ayant reçu depuis 18 mois, avant notre nomination, aucune loi à Saint-Domingue, nous n'avons pu connoître les dernières relatives aux élections.

Citoyen président, plein de respect pour la représentation nationale, je n'ai dû demander mon admission au corps législatif, qu'au préalable je n'eusse rendu compte au directoire exécutif de la mission dont il m'avoit chargé comme son agent à Saint-Domingue.

Ce premier devoir est rempli, citoyen président, & j'ai la satisfaction de vous annoncer que le directoire a approuvé ma conduite & loué mon zèle; c'est sous ce rapport honorable pour moi, que je demande ma admission au corps législatif.

Salut & fraternité. Signé, RAIMOND.

*Bourse du 25 nivôse.*

Amsterdam.....	61, 61 $\frac{3}{4}$ .	Rente provis.....	10 f.
Idem cour.....	59 $\frac{1}{8}$ , 59 $\frac{7}{8}$ .	Tiers cons.....	11 f. 25 c.
Hambourg.....	152 $\frac{1}{2}$ , 189 $\frac{1}{2}$ .	Bon $\frac{3}{4}$ .....	1 f. 82 c.
Madrid.....	11 f.	Bon $\frac{3}{4}$ .....	.....
Mad effc.....	14 f.	Bon $\frac{1}{4}$ .....	.....
Cadix.....	11 f.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,	80 f. 25 c.
Cadix effectif.....	14 f.	Or fin.....	107 f.
Gènes.....	95 $\frac{3}{4}$ , 94 $\frac{1}{4}$ .	Ling. d'erg.....	50 f. 75 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{2}$ , 104 $\frac{1}{4}$ .	Portugaise.....	37 f. 25 c.
Bâle.....	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ ben., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 28 c.
Geneve.....	..... 5 per.	Quadruple.....	81 f. 63 c.
Lyon.....	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ bénéfice.	Ducat d'Hel.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	1 $\frac{1}{2}$ per.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Bordeaux.....	$\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Souverain.....	25 f. 25 c.
Montpellier.....	$\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Esprit $\frac{3}{4}$ , 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 280 f.	.....

— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c. — Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 20 à 30 c. — Savon de Marseille, 1 f. — Cotton du Levant, 2 f. 50 à 90 c. — Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. 25 c. — Sel.....

*Recherches sur la vie et les écrits d'Homere, traduites de l'anglais de Thomas Blackwell; par Quatremer-Roissy. A Paris, chez Henri Nicolle, libraire, rue du Bouloy, n°. 56. Prix, 3 fr. 60 cent., & 4 fr. 75 cent. franc de port.*

Ce volume, imprimé avec beaucoup de soin, offre autant d'intérêt sous le rapport du fonds, qui paroitra très-précieux à tous les amis des lettres anciennes, que sous celui de la forme pour laquelle le traducteur paroît n'avoir rien négligé.

Le discours préliminaire est intéressant, varié & fait honneur au traducteur, qui paroît un littérateur distingué.

A. FRANÇOIS.